

CODIR CRA 12 DU 22 SEPTEMBRE 2021 - CUERS

COMPTE RENDU :

Présents : Mme RICHARD, Mrs JOUAN, PLANAS, SEGUIN, MANOURY, PATRIS, NATUREL, DE MESLON, GUENDON, MORELLE.

Excusés : LAURAC, ROBICHON.

PROCHAINE RÉUNION LE 10 NOVEMBRE 2021 AIX 09h30

Sujets abordés :

RALLYE DU CRA du 25 Septembre :

Le faible nombre de participants justifie le report de celui-ci à une date ultérieure.

Le comité s'interroge sur les raisons de cette très faible participation et un questionnaire va être envoyé aux participants précédents pour identifier les raisons : disponibilité avions (pb wingly ?) et équipages, lieu, contraintes sanitaires...

De manière plus générale se pose la question de la dissémination des informations auprès des licenciés des clubs. Il est évoqué la possibilité d'identifier dans chaque club, au-delà du Président, une personne en charge de l'animation générale et sportive.

Subventions :

- BIA 2020 en attente de répartition, relance de la FFA en cours (A.Manoury)
- La subvention ANS via la FFA a été reçu (6000€) mais sans information de répartition, relance de la FFA en cours (M.Jouan)
- Date limite de remise de la demande de subvention Régionale : 31 Octobre 2021, une 1ere réunion ZOOM de la commission CRA sera organisée le 29/09 pour articuler les axes et objectifs de cette demande de subvention.
- Pour rappel les demandes au niveau départemental doivent parvenir pour le 15 Novembre 2021.

Trésorerie :

- La trésorerie est saine et conforme aux prévisions, les recettes en réversion des licences de la FFA sont en légère augmentation par rapport aux prévisions.
- Les clubs CESAM, SEFA et Aspres n'ont toujours pas déclarés leur radiation (R.Patris)
- 1 nouveau club affilié : Sud Aerobatic, 4 demandes d'affiliation sont en cours et 2 sont à venir

Liste 1 :

- Pas de demande standard en cours
- La demande d'un membre d'un aéroclub directement auprès du CRA ne pourra pas être prise en compte, les demandes doivent en effet émaner des clubs.

Demande de prêt et proposition de convention d'un Aéroclub :

- Le club AEROBATIC souhaite racheter un CAP 10 pour faire perdurer le club et propose une convention d'utilisation pour les pilotes du CRA en contrepartie d'un prêt.
- Le Comité dans son ensemble souhaite approfondir la réflexion sur ce sujet, des éléments complémentaires seront demandés afin de parfaire celle-ci, notamment le plan de financement qui permettra de déterminer les possibilités d'emprunt.
- D'autre part il est considéré nécessaire de séparer la convention et le prêt, une convention pouvant également être demandée par d'autres clubs de la région. L'objectif du CRA est de proposer des vols de mise en garde pour améliorer la sécurité et des vols de connaissance de la voltige pour dynamiser cette activité dans l'ETR.

Protection des terrains :

- Arnaud MANOURY décrit la situation pour ce qui concerne le terrain de Cannes Mandelieu, les acteurs de cette plateforme ayant reçu individuellement un courrier d'avocat à la demande d'une personne ayant acheté très récemment un bien situé sous le tour de piste, courrier demandant une conciliation. Une réponse individuelle a été faite par l'UACA.

AEROBIODIVERSITE :

- René PATRIS fait part de la visite des représentants de l'Association AEROBIODIVERSITE sur la plateforme de VISAN VALREAS, à la demande de la FFA, propriétaire du terrain, les experts de l'association ont recommandé un fauchage "raisonné" afin de préserver les espèces qui vivent sur le terrain. A terme, la labellisation des terrains par cette association permettra de recenser les espèces tant animales que végétales qui trouvent refuge sur les terrains d'aviation.

CCRAGALS :

- Une prochaine réunion se tiendra le 05 Octobre. P.Bourchet sera sollicité mais souhaite se retirer et un remplacement doit être trouvé

QUESTIONS DIVERSES :

- Le G100UL est annoncé par la FAA comme remplaçant de la 100LL
- Courrier à été fait pour inviter Monsieur le président de Région lors du passage des avions VELIS ELEKTRO
- MEETING DE GAP : participation confirmée avec un stand CRA, la mise en place se fera dès le vendredi après-midi.
- Lors du championnat interrégional de rallye à St Rambert le 26 Juin, le CRA avait une représentation majoritaire en catégorie honneur avec 5 équipages.
- Le CDA 84 souligne la pertinence de ses investissements en matière de matériel de sécurité et en particulier de canot de sauvetage lors de la perte à la mer du C182 de l'aéroclub Vauclusien.
- Un fly In Wingly s'est tenu à Aix Les Milles le 18 Septembre, participation ~20 avions
- Le Président de Cadarache Provence fait part de l'organisation d'évènements pour célébrer le 60ème anniversaire du club en 2022
- Le CDA 83 fait part de son rallye ludique et convivial, indique qu'il est ouvert aux clubs voisins également et qu'une demande de subvention auprès du CRA sera bientôt transmise.

Pas d'autre question à l'Ordre du Jour, fin de la séance 13h00.



Marc Jouan
Président du CRA12

COMITÉ RÉGIONAL AÉRONAUTIQUE
RÉGION SUD - CRA 12
Chemin de la Badesse
13290 AIX EN PROVENCE Les MILLES
SIRET : 482 722 663 00018
RNA : W131000963



Alain MORELLE
Secrétaire Général CRA12